Mise en conformité LHand de la gare de Moutier, NIE

Notice d'impact environnemental

D'ici 2023, les accès aux trains doivent être rendus conformes à la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand). De plus, les structures d'accueil actuelles de la gare de Moutier ne correspondent plus aux standards d'aujourd'hui et nécessitent un rafraîchissement ou une modernisation selon les standards existants pour les gares régionales. De nouveaux accès au plusieurs quai sont également prévus. Par ailleurs, l'installation de ligne de contact sera entièrement renouvelée.

Bien que les coûts du projet sont inférieurs à 40 millions de francs Suisse et que le projet ne soit donc pas soumis à une étude d'impact (EIE), les dispositions de la protection de l'environnement s'y appliquent néanmoins (Art. 3 et 4 de l'ordonnance relative à l'étude de l'impact sur l'environnement OEIE). Les impacts du projet ont été vérifiés sur la base de la « liste de contrôle pour les projets ferroviaires non soumis à l'EIE ». Des impacts pertinents ont été identifiés dans les domaines d'évacuation des eaux, de l'eau, de la gestion des matériaux/déchets, de la nature, de l'air, du bruit et des vibrations. Le système de drainage sera adapté conformément aux directives en vigueur et les principaux flux de matériaux (déchets/approvisionnement) pendant les travaux seront évalués. Les effets en termes de bruit et d'air sont réduits au minimum grâce à des mesures spécifiques.

Lieu
Cantone de Berne, Communes Moutier, Eschert, Belprahon, Grandval

Client
CFF SA

Période: 2019 - 2020

Contact
Sandra Schärer, +41 58 451 65 64

Coûts de construction: 27 Mio

Nos prestations
- Notice d'impact environnemental pour la procédure d'approbaion des plans
- Thèmes centraux: nature, évacuation des eaux, sites contaminés, gestion des matériaux, air, bruit, vibrations